Pôle universitaire régional de Guadeloupe	**RELEVÉ DE DÉCISIONS** **Conseil de pôle extraordinaire du 25 juin 2026** en visioconférence

NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'université des Antilles)	Présent en visioconférence
Suzy DUFLO (Pr)	Procuration à Michel GEOFFROY
Laurence ROMANA (Pr)	Absente
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente en visioconférence
Brigitte FACORAT-GASPARD (MCF)	Procuration à Laura CASSIN
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente en visioconférence
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Absent
Bruno HARAL	Présent en visioconférence
Étudiants	
Ludivine LASSERRE	Représentée par Alysée GENDREY en visioconférence
Noah ALEXIS	Excusé
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Présente en visioconférence
Gladys DEBS	Excusée
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Absent
Chantal LERUS (représentant du conseil régional)	Absente
Carole BERTHOD (représentante de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Présente en visioconférence

Membres de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du pôle Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable administrative et financière du pôle Guadeloupe/DGS adjointe de l'université des Antilles)	Présente

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 10h30.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

	Nombre
Présents	7
Procurations	2
Absents	6
Total	**15**

L'ordre du jour est établi comme suit :

A- **Affaires financières**
Tarifs formation continue (2026/2027)

B- **Affaires institutionnelles**
Demandes d'ouverture de formation

C- **Questions diverses**

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe introduit le conseil via des propos liminaires. Elle demande aux membres du conseil de pôle s'il y a des questions diverses. Il n'y en a pas.

A- Affaires financières

Tarifs formation continue (2026/2027)

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe présente les tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2026/2027 et précise que ces formations seront ouvertes une fois le seuil au niveau des inscriptions atteint.

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2026/2027.

Résultat du vote	**Nombre de membres**	15
	Nombre de membres présents ou représentés	9
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	9

Les tarifs de la formation continue pour l'année universitaire 2026/2027 sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B- Affaires institutionnelles

Demandes d'ouverture de formation

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe présente les deux demandes d'ouverture de formation pour des diplômes universitaires :

- Se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – premier degré (2026-2028)
- Se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – second degré (2026-2028)

Elle indique que les éléments ont été validés en CFVU et que ces diplômes seront gérés par le BFCA du pôle Guadeloupe. Elle précise qu'il s'agit d'une demande émanant de l'INSPE.

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les demandes d'ouverture de formation : se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – premier degré (2026-2028) et se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – second degré (2026-2028).

Résultat du vote	**Nombre de membres**	15
	Nombre de membres présents ou représentés	9
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	9

Les demandes d'ouverture de formation : se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – premier degré (2026-2028) et se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – second degré (2026-2028) sont approuvées à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

C- Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Madame ODACRE tient à indiquer que les membres de l'équipe pédagogique de l'INSPE accueilleront favorablement la validation de l'ouverture de ces formations, se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – premier degré et se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation – second degré, qui sont destinées à un public relativement large. Elle poursuit en disant que ces formations permettront d'accueillir des étudiants de licence qui n'auraient pas accès au master M2E, d'anciens étudiants du maser MEEF ou encore des salariés du privé en reconversion professionnelle. Elle indique que ces DU sont une opportunité qui permet de répondre à des besoins académiques. Elle dit que la réflexion se poursuivra afin de proposer des dispositifs de préparation aux concours. Enfin, elle remercie la Vice-présidente d'être venue à leur rencontre à l'INSPE afin de rencontrer les responsables de mention et écouter les équipes pédagogiques.

Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe remercie Madame ODACRE. Elle précise également par rapport aux demandes d'ouverture de formation qu'il est indiqué 2025 mais que l'année sera actualisée et remplacée par 2026.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du pôle Guadeloupe remercie chaque élu de sa présence et lève la séance à 10h40.